N°: 2005-11-03
Service : Marchés Publics

OBJET: MARCHE ASSURANCES DOMMAGES AUX BIENS
AUTORISATION DE SIGNER UN AVENANT

- LE CONSEIL MUNICIPAL -

Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Mesdames, Messieurs,

Le 18 décembre 2003, la ville d'Oullins a confié à Groupama la gestion du contrat des assurances dommages aux biens par le biais d'un marché public de 3 ans qui court jusqu'au 31/12/2006.

Suite au constat d'une sinistralité trop importante, Groupama a demandé la résiliation du contrat en cours. Après négociation il a été convenu de la conclusion d'un avenant au contrat dans les conditions suivantes

- augmentation de la franchise de 1 500 € à 5 000 €
- création d'une franchise spécifique "incendie" de 30 000 €
- augmentation de la cotisation annuelle de 5%. (63 638 € TTC pour l'année 2005 soit 66 819,90 € TTC pour l'année 2006.)

De plus, en application des décisions du Conseil Intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance dont fait partie la commune d'Oullins il convient d'ajouter une garantie au contrat d'assurances dommages aux biens pour assurer le matériel de contrôle de vitesse de type jumelles eurolaser.
Le montant de cette garantie pour la période du 1er décembre 2005 au 31 mars 2006 s'élève à 212,56 € TTC.

Les modifications résultant de cet avenant seront applicables jusqu'au 31 mars 2006. Il sera ensuite procédé à une nouvelle mise en concurrence pour attribuer ce contrat d'assurances dommages aux biens qui entrera en vigueur au 1er avril 2006.

Vu l'article 19 du Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis de la Commission d'appel d'offres réunie le 9 novembre 2005 ;

- DELIBERE -

A LA MAJORITE des membres présents

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant relatif au marché d'assurances dommages aux biens.

PRECISE que les crédits seront prélevés au budget 2005 chapitre 011 - fonction 020 - article 616,

DONNE tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé au registre

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

François-Noël BUFFET